



ASSOCIATION LA CORDEE



Assemblée générale Jeudi 11 Juin 2026

Ordre du jour

Préambule.....	2
Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2025.....	2
Bilan moral.....	3
Conseil d'administration.....	3
Bilan moral des sections.....	3
En conclusion.....	3
Bilan financier.....	3
Rapport du Commissaire aux comptes.....	3
Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.....	3
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025.....	3
Quitus.....	4
Approbation des comptes.....	4
Pouvoirs.....	4
Présentation du nouvel organigramme (cf pièce annexe).....	4
Constat.....	4
Démarches.....	4
Nouvel organigramme.....	4
Statuts – Actualisation.....	5
Projets 2026.....	5
Informations /Questions diverses.....	5

Sont présents :

Bureau de La Cordée (démissionnaire) :

M. POUPIN Arnaud
Mme DESTHOLIERES Estelle
Mme GRIMAULT Lydia
Mme MORILLON Pauline
Mme PRIGENT Manuela
Mme TUCHOLSKI Florence

Direction du CH Laborit

M. ETCHEVERRY, directeur
Mme MARTINEAU, directrice des soins

La Cordée – Cafétéria

Mme COUDRAY Christelle

Section AMADEUS

Mme CHAMBAUDRY Annabelle
M. CLEMENT Pascal
Mme MARTINEZ Audrey

Section Appartements associatifs - AFT

Mme BELLIO-ROBIN Rozenn
M. BONNEAU Antoine

Section Hôpitaux de jour – CECAT - CREATIV

/

Section J.B. PUSSIN

/

Section Maison de la réhabilitation

/

Section PUPEA

/

Section SMPR – CMP ESPACE VIENNE

/

Section Secteur 1

/

Section Secteur 2

Mme DELHOME Emilie
Mme TRILLAUD Valérie

Section Secteur 3

M. VERGNAUD Charles

Section Secteur 4

Mme TENDIL Chrystele

Centre social

Mme PRIGENT Manuela

GEM

M. BADEZ Gérald, présidente
M. BENKHETTACHE Kamel, éducateur

Commissaire aux comptes

M. MELIN, représentant Ouest Aquitaine Audit, commissaire aux comptes
M. BUGEAUD Mathilde, FIDUCIAL Expertise

Sont excusés :

Mme le Docteur Chazaud
M. le Docteur Heit
M. Eric Bouvot
Mme Estelle Chesne
Mme Emmanuelle Dupeux
Mme Brigitte Richard
Mme Julie Quintard

Début de l'assemblée générale : 14h05

Préambule

En application des statuts en cours, le vote se fera à main levée, personne n'ayant émis d'avis contraire.

Bien que démissionnaires, Mmes Grimault et Tucholski et M. Poupin se sont engagés auprès de Monsieur Etcheverry à poursuivre les travaux en cours et les finaliser pour cette assemblée générale afin de faciliter l'installation du nouveau bureau de l'association.

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2025

Aucune remarque n'est formulée. Monsieur Poupin soumet le procès-verbal au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Bilan moral

Conseil d'administration

Synthèse des principales actions réalisées par le conseil d'administration :

- x Réunions du Conseil d'administration : 5*
- x Réunion du Comité directeur : 0*
- x Rencontres avec la direction du CH Laborit et le président de CME : 2*
- x Rencontre avec le référent du dispositif Guid'Asso : 1*
- x Actions réalisées*
 - Transfert des comptes au Crédit Agricole*
 - Ouverture d'une section Arts et Culture*
 - Réflexion sur la refonte de l'organigramme et la révision des statuts avec l'accompagnement du référent du dispositif Guid'Asso*

Bilan moral des sections

Les représentants de section présents sont invités à présenter leur bilan moral annuel (Cf diaporama en annexe).

En conclusion

Les subventions de La Cordée sont unanimement reconnues comme indispensables. Elles permettent le financement des séjours thérapeutiques, des sorties socialisantes et l'achat de matériels nécessaires aux ateliers thérapeutiques, contribuant directement à l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement des patients.

A noter, les difficultés récurrentes de mobilisation des équipes au vu de l'absentéisme.

Monsieur Poupin soumet le bilan moral 2025 au vote de l'assemblée :

Abstention : 0

Contre : 0

Le bilan moral 2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Bilan financier

Le bilan comptable de l'année 2025 de l'ensemble des activités de l'association est exposé dans les documents comptables joints au rapport moral 2025.

Tous les comptes de l'association ont été vérifiés par Madame Bugeaud du Cabinet Expertise Fiducial et par Monsieur Melin, représentant de la société Ouest Aquitaine Audit. Mme Bugeaud a également transmis son rapport, ce document commente les résultats globaux de l'association ainsi que ceux de chaque section.

Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes donne lecture de son rapport sur les comptes annuels.

Les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du résultat de l'association.

Le paiement par carte bancaire a facilité les achats et a contribué à l'augmentation des ventes. (Cafétéria : + 17 % de ventes – Achats consommés + 22%). Au niveau des subventions, celle attribué par le CH Laborit est alignée sur les charges de personnel qui étaient moins importantes en 2025.

Il n'est pas noté de variations significatives. Le changement de présentation comptable permettra une réelle comparaison l'année prochaine.

L'assemblée en prend acte.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'assemblée approuve les termes du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes et prend acte qu'aucune convention n'est visée en application de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025

Les comptes font apparaître des fonds propres de 119 211 € y compris un déficit de 5 013 €.

L'assemblée décide d'affecter le déficit de 5013 € en report à nouveau.

Quitus

L'ensemble des comptes de l'association La Cordée ayant été vérifiés par le Cabinet d'Expertise Comptable et par le Commissaire aux Comptes du Cabinet Ouest Aquitaine Audit, Madame Destholières demande quitus de sa gestion pour l'année 2025.

Abstention : 0

Contre : 0

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée approuve la gestion des comptes et donne quitus à Madame Destholières pour sa comptabilité 2024.

Commentaires

La présentation du bilan financier n'appelle pas de commentaires particuliers.

Approbation des comptes

Monsieur Poupin soumet les comptes annuels de l'exercice 2025 clos le 31 décembre 2025 au vote de l'assemblée :

Abstention : 0

Contre : 0

Les comptes de l'association sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au président pour accomplir les formalités nécessaires.

Présentation du nouvel organigramme (cf pièce annexe)

Constat

Depuis le début du mandat, il apparaît clairement que les statuts ne correspondent plus aux réalités du terrain.

Malgré les multiples sollicitations, la participation du corps médical au sein de l'association reste très limitée.

L'organisation actuelle en sections surcharge quotidiennement les missions des trésoriers.

Les orientations culturelles ne correspondent pas aux objectifs initiaux de l'association, ce qui a entraîné une remise en question des objectifs, des attentes et des décideurs.

L'association doit rester indépendante du Centre Social considéré comme un espace partagé

Démarches

x Révision des statuts, soutenue par le référent départemental de Guid'asso, afin d'assurer leur conformité avec la législation de la loi 1901.

x Présentation et échanges avec les directeurs et le président de CME du Centre Hospitalier Henri Laborit

x Validation par le comité directeur du 28 mai 2026

x Approbation par l'assemblée générale de ce jour.

Nouvel organigramme

On retient :

x Une vice-présidence du président de CME en remplacement des présidents de section

x Une organisation en deux pôles

x Des sections gérées a minima par :

- un.e trésorier.e

- un.e secrétaire

Mme Tucholski précise que l'objectif de cette mise à jour est de simplifier les charges qui reviennent aux personnels soignants. Il reflète les pratiques.

Commentaires

Le conseil d'administration a validé ce nouvel organigramme. Sa présentation ce jour n'appelle pas de commentaires particuliers.

Monsieur Poupin soumet au vote de l'assemblée le nouvel organigramme de l'association :

Abstention : 0

Contre : 0

Le nouvel organigramme est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Statuts – Actualisation

Le nouvel organigramme approuvé induit l'actualisation des statuts (Cf annexes).

Projets 2026

Monsieur Poupin présente et commente les projets 2026 :

x Réunir le conseil d'administration qui élira un nouveau bureau

x Accompagner les changements financiers en lien avec la direction du CH Laborit pour une prise d'effet au 15 septembre 2026

x Revoir la convention avec le CH Laborit

x Rédiger un règlement intérieur pour la section Appartements associatifs

x Définir les critères d'attribution des subventions

Informations /Questions diverses

M. Vergnaud regrette que les patients ne soient pas représentés dans le nouvel organigramme.

Madame Tucholski rappelle que cette demande a été formulée à de nombreuses reprises lors des assemblées générales précédentes, notamment par le Docteur Peron, mais, alors que les statuts le permettaient, cette demande n'a jamais pu être appliquée. Dans cette nouvelle organisation, les patients sont représentés par le représentant des usagers au conseil d'administration.

M. Badez interroge sur la place du Gem. Madame Tucholski explique que le Gem est placé dans le Pôle "Activités solidaires et de partage" et à ce titre bénéficie de deux représentants (président et animateur).

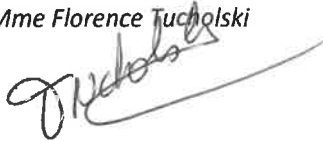
Le bureau regrette les conditions logistiques d'organisation de cette assemblée générale qui n'a pas pu se tenir comme prévu dans la salle réservée qui offrait de meilleures conditions matérielles.

Fin de séance : 15h35

M. Arnaud Poupin



Mme Florence Tucholski



Annexes



Association La Cordée

Assemblée Générale

Jeudi 12 juin 2026

❖ **Ordre du jour :**

- ❖ Approbation du PV de l'assemblée générale du 12 juin 2025
- ❖ Bilan moral
- ❖ Bilan financier
- ❖ Révision de l'organigramme
- ❖ Révision des statuts
- ❖ Informations/questions diverses

Ouverture de l'assemblée générale

M. Arnaud POUPIN, président

Approbation du PV
de l'AG du 12 juin 2025

Bilan Moral

- ▶ Réunions du Conseil d'administration : 5
- ▶ Réunion du Comité directeur : 0
- ▶ Rencontres avec les directions du CH Laborit et le président de CME : 2
- ▶ Rencontre avec le référent du dispositif Guid Asso : 1

- **Actions réalisées**

On retient essentiellement

- **Transfert des comptes au Crédit Agricole**
- **Ouverture d'une section Arts et Culture**
- **Réflexion sur la refonte de l'organigramme et la révision des statuts**

14 sections

Bilan Moral (Sections)

- AMADEUS
- Appartements associatifs
- Capsyl
- Fédération des hôpitaux de jour
- Fédération de la psychiatrie de la personne âgée
- PEPPSI
- PHILAE
- Poitiers-Chatellerault
- Poitiers-Civray
- Poitiers-Loudun
- Poitiers-Montmorillon
- PUPEA
- Jean-Baptiste PUSSIN
- Réhabilitation Psycho-Sociale

- Arts et Culture
- Comité d'animation
- Centre Social – Cafétéria – Boutique



AMADEUS

➤ **Montant attribué : 2 400 €**

Une aide essentielle pour diversifier les prises en charge thérapeutiques des patients hospitalisés au long cours sur les unités **RAVEL** et **VERDI** (autisme, handicap intellectuel, psychoses)

➤ **Actions financées**

- **Hydrothérapie** : séances à la piscine de Civaux détente
- **Ateliers bois et créatifs** : valorisation des patients à travers des réalisations décoratives.
- **Accès à la culture** : sorties cinéma favorisant l'inclusion sociale et culturelle.
- **Sorties socio-thérapeutiques** : activités extérieures et acquisition de matériel adapté.
- **Séjours thérapeutiques** :
 - 2 séjours montagne
 - 1 séjour d'évaluation
 - 1 séjour adapté
 - 1 mini-séjour
 - 1 séjour RAVEL

➤ **Impact des séjours**

- Travail global des objectifs de soins
- Évaluation des capacités en situation réelle
- Renforcement de l'autonomie, de la socialisation et du bien-être

APPARTEMENTS ASSOCIATIFS

➤ Gestion du parc immobilier

- Clôture complète du sinistre de l'appartement E (Rue de la Jaille) après indemnisation et réhabilitation.
- Ouverture d'un nouvel appartement à **Poitiers (Rue de Beaupuy, 38 m²)**, avec aménagement réalisé par les équipes techniques de la DALs.

➤ Gestion financière

- Changement de banque (Banque Populaire → Crédit Agricole) ayant nécessité un important travail de suivi comptable.
- Harmonisation des cautions à **400 €** pour renforcer la cohérence contractuelle et la maîtrise des engagements financiers.
- Hausse des primes d'assurance absorbée sans augmentation des indemnités de résidence afin de préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires.
- Optimisation des dépenses grâce au recours au réemploi et aux dons pour l'équipement des logements.

➤ Suivi et entretien du parc

- Réalisation de la visite annuelle des appartements pour :
 - inventorier mobilier et équipements,
 - identifier les renouvellements nécessaires,
 - planifier les travaux et améliorations,
 - vérifier les conditions d'entretien des logements.

Une gestion rigoureuse du parc associatif a permis de sécuriser les aspects administratifs et financiers, d'ouvrir un nouveau logement et de maintenir la qualité d'accueil des résidents tout en maîtrisant les coûts.

Atelier « Bien-vivre en appartement associatif » – Synthèse

➤ Objectifs

- Favoriser le lien social et rompre l'isolement des résidents des appartements associatifs.
- Développer l'autonomie, l'inclusion citoyenne et les compétences du quotidien.
- Encourager le partage d'expériences et la co-construction des apprentissages.

➤ Organisation

- Ateliers coanimés depuis 2022 par une ergothérapeute et une assistante sociale.
- Mobilisation de nombreux partenaires (diététicienne, socio-coiffeuse, IREPS, PIMMS, accompagnement socio-professionnel, médiateur santé pair...).
- Programmation adaptée aux besoins exprimés par les usagers.

➤ Thématiques abordées

- Vie quotidienne en logement, gestion du budget et démarches administratives.
- Santé, bien-être, nutrition et premiers secours.
- Utilisation du numérique.
- Accès aux droits, à la citoyenneté, à l'emploi et à la formation.
- Découverte des ressources du territoire et des lieux inclusifs.
- Sorties culturelles, de loisirs et de cohésion.

➤ Réalisations 2025

- Ateliers thématiques (protection juridique, droits, bien-être).
- Sorties culturelles et éducatives : expositions, cinéma, escape game, médiathèque.
- Activités de cohésion : pique-niques, repas thérapeutiques, sortie à Montmorillon.

Malgré une année marquée par des difficultés individuelles des usagers et des contraintes RH, le dispositif a maintenu une dynamique d'accompagnement centrée sur l'inclusion sociale et la participation aux événements socio-culturels du territoire, favorisant le maintien du lien social et l'ouverture sur l'environnement.

CAPSYL

Un soutien essentiel de La Cordée : Financement déterminant pour le développement des activités thérapeutiques, occupationnelles et socialisantes auprès d'une trentaine de patients accueillis au Centre de Jour.

➤ **Actions soutenues**

- **Loisirs créatifs** : achat de matériel pour les ateliers hebdomadaires.
- **Activités ludiques** : loto de fin d'année, jeux d'intérieur et jeu de palets pour les activités extérieures.
- **Journées pêche** : équipement financé pour une dizaine de participants.
- **Atelier photo** : sorties culturelles, réalisation d'une exposition au CMP et partenariat avec le CAT de l'Essor.
- **Atelier Musico** : acquisition d'un casque audio pour les séances individuelles et collectives.
- **Valorisation des usagers** : participation de deux patients au festival Médiapsy Vidéos à Paris pour présenter un court métrage réalisé en CATTP.
- **Séjour thérapeutique randonnée (Cantal)** : 4 patients et 3 soignants, favorisant autonomie, socialisation et découverte.

Grâce au soutien de **La Cordée**, CAPSYL a pu diversifier son offre de soins, favoriser l'inclusion sociale et culturelle des patients et développer des activités porteuses de bien-être, d'autonomie et de valorisation personnelle.

FEDERATION DES HOPITAUX DE JOUR

➤ CECAT / CREATIV)

Le budget 2025 (≈ 2 100 €) constitue un levier essentiel pour maintenir et développer des soins complémentaires au projet médical : activités thérapeutiques individuelles et groupales, séjours, et accompagnement psychosocial.

- Les prises en soins s'articulent autour de plusieurs axes :
 - **Réhabilitation et socialisation** : activités physiques adaptées, yoga, relaxation, sorties et séjours thérapeutiques favorisant l'autonomie et la réinsertion.
 - **Soins psychocorporels et expressifs** : esthétique, musicothérapie, art-thérapie, relaxation, groupes émotions et thérapies corporelles.
 - **Remédiation et TCC** : groupes cognitifs, programmes structurés (NEAR, ECCLORE, MBCT, pleine conscience) et accompagnement individualisé.
 - **Préparation à l'autonomie** : ateliers jardin, informatique, déplacements et activités de vie quotidienne.
- Les financements permettent également de soutenir les temps institutionnels (goûters, convivialité, fêtes, sorties culturelles) et de garantir l'accès aux activités pour les patients les plus vulnérables.

➤ CMP SIGNES

Ce budget est indispensable au maintien d'une offre de soins diversifiée, flexible et centrée sur le rétablissement, en renforçant l'autonomie, le lien social et la qualité de vie des patients.

FEDERATION DE LA PSYCHATRIE DE LA PERSONNE AGEE

Bilan non reçu.

PEPPSI

Depuis septembre 2025, PEPPSI 86 propose des activités bimensuelles co-construites avec les jeunes, dans une logique de réhabilitation psychosociale et de pair-aidance.

L'objectif est de favoriser les interactions sociales, la motivation, l'autonomie organisationnelle et le lien avec les partenaires de la cité.

➤ **Activités financées :**

- Activités photos
- Sorties Terra Aventura
- Compétitions Mario Kart
- Repas partagés (raclette)
- Jeux de société
- Une partie du budget a également permis la participation aux SISM 2025, notamment via l'intervention de jeunes pairs-aidants lors du Village de la santé mentale à Châtellerault.

Dispositif centré sur l'engagement des jeunes, la socialisation et la valorisation du savoir expérientiel.

PHILAE

ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE et COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES

Le dispositif d'Accueil Familial Thérapeutique accompagne des patients stabilisés dans une dynamique de réhabilitation psychosociale et de construction du projet de vie.

- L'objectif est de favoriser la réadaptation au quotidien (hygiène, autonomie, rythme de vie, loisirs, gestion), la restauration des habiletés sociales et l'ouverture progressive vers l'insertion sociale et, à terme, l'autonomie. Les familles d'accueil et l'équipe soignante co-construisent des objectifs personnalisés dans un cadre sécurisant et bienveillant.
- **Actions marquantes 2025 :**
 - Séjour thérapeutique à Arcachon (co-construction, autonomie, activités sociales et culturelles)
 - Atelier d'entraînement aux habiletés sociales « Comment tu causes ? » (communication, interactions sociales, émotions)
 - Temps de convivialité institutionnels (liens, transitions, vie de groupe)
- **Inscription dans un réseau de réhabilitation :**

Le dispositif s'articule avec les communautés thérapeutiques et les partenaires du territoire, favorisant les expériences sociales variées (sport adapté, activités culturelles, piscine, ateliers corporels).

Un dispositif essentiel de transition vers l'autonomie, renforçant les compétences sociales, la stabilité psychique et l'ouverture vers la vie dans la cité.

POITIERS - CHATELLERAULT

➤ Subventions

- **900 €** pour l'intra-hospitalier (Les Tournesols, Les Oliviers, Centre d'activités des Blés).
- **1 100 €** pour l'Hôpital de Jour Georges Ruetsch.

➤ Actions financées

- **Médiations créatives et artistiques** : esthétique, couture, terre, activités créatives, art floral, arts plastiques.
- **Médiations corporelles** : atelier « Prendre soin », relaxation, méditation pleine conscience.
- **Remédiation cognitive et habiletés sociales** : atelier mémoire, ludothérapie, théâtre.
- **Activités de socialisation et d'inclusion** : sorties culturelles, sportives et de loisirs (cinéma, musées, spectacles, restaurants, piscine, pêche, Royan, festivals...).
- **Partenariats territoriaux renforcés** : École d'Arts Plastiques, GEM, ludothèque, centres sociaux, associations culturelles.

➤ Objectifs thérapeutiques

- Développer les compétences cognitives et sociales.
- Renforcer l'estime de soi et l'autonomie.
- Favoriser la déstigmatisation, l'accès à la culture et l'inclusion dans la cité.
- Soutenir la réinsertion sociale et professionnelle.

La subvention de **La Cordée** constitue un soutien indispensable au projet de réhabilitation psychosociale du secteur 4. Elle permet de maintenir une offre de soins diversifiée, innovante et centrée sur l'insertion, la socialisation et le rétablissement des usagers.

POITIERS - CIVRAY

➤ **Unités concernées :** ERATO, EUTERPE, URANIE, CALLIOPE, CEZANNE et INTERLUDE (Centre d'Activités).

➤ **Actions financées par La Cordée**

- Sorties thérapeutiques et de loisirs : restaurants, bowling, cinéma, spectacles, parc animalier, pêche, matchs sportifs, calèche, visites culturelles.
- Amélioration des temps festifs (Noël, fêtes de fin d'année).
- Achat de jeux de société, matériel créatif, fournitures couture et matériel pour activités occupationnelles.
- Développement de nouvelles médiations : toucher-massage, médiation animale, sportive, informatique, jardinage et culinothérapie.

➤ **Focus Centre d'Activités INTERLUDE**

- Accueil de patients de plusieurs unités et structures partenaires.
- Maintien des petits-déjeuners thérapeutiques et développement des activités manuelles et couture.
- Réalisation de créations vendues au marché de Noël.
- Diversification des activités favorisant bien-être, créativité, mobilisation physique et lien social.

➤ **Objectifs thérapeutiques**

- Favoriser le bien-être, le plaisir et l'estime de soi.
- Développer les interactions sociales et la resocialisation.
- Encourager l'ouverture sur l'extérieur et l'accès à la culture.
- Soutenir l'expression, la créativité et l'autonomie.

Le soutien de **La Cordée** permet de maintenir une offre d'activités diversifiée et innovante, essentielle à la réhabilitation psychosociale des patients, à leur inclusion sociale et à leur ouverture sur la vie hors de l'hôpital.

POITIERS - LOUDUN

➤ Une offre de soins diversifiée soutenue par La Cordée

- Maintien et développement d'ateliers thérapeutiques, éducatifs et socialisants au bénéfice des patients hospitalisés, en CATTP, CMP et Hôpital de Jour.

➤ Principales activités proposées

- **Médiations expressives** : arts plastiques, couture, journal, théâtre, chant, photolangage, peinture.
- **Médiations psycho-corporelles** : relaxation, massages, Snoezelen, Pilates, sport adapté.
- **Médiations éducatives** : jardin thérapeutique, atelier bois, culinothérapie, stimulation cognitive.
- **Médiations animales** : équithérapie intersectorielle et long séjour.
- **Médiations socialisantes** : sorties culturelles, Artothèque, événements intersectoriels et partenariats culturels.

➤ Temps forts 2025

- Séjour thérapeutique en Maine-et-Loire.
- Sorties char à voile, marché de Noël de Tours et nombreuses sorties culturelles.
- Participation au FLIP de Parthenay et visites patrimoniales pour l'Hôpital de Jour du Martray.
- Développement de nouvelles approches de soin corporel (massothérapie/shiatsu).

➤ Objectifs thérapeutiques

- Favoriser le bien-être, l'estime de soi et la gestion des émotions.
- Développer l'autonomie, les capacités relationnelles et la socialisation.
- Ouvrir les patients à la culture, aux loisirs et à l'environnement extérieur.
- Soutenir la réhabilitation psychosociale et l'inclusion.

Le soutien de **La Cordée** demeure essentiel pour maintenir une offre thérapeutique riche et innovante, favorisant le rétablissement, l'ouverture sur la cité et l'amélioration de la qualité de vie des patients.

POITIERS - MONTMORILLON

➤ Une dynamique maintenue malgré les contraintes

- Adaptation de l'organisation face aux difficultés de personnel.
- Renoir confirme son rôle de lieu central de rencontres, de créativité et de soins pour l'ensemble des unités.

➤ Activités thérapeutiques proposées

- **Ateliers de vie quotidienne** : cuisine, pâtisserie et petits-déjeuners thérapeutiques favorisant autonomie, organisation et convivialité.
- **Ateliers créatifs** : couture, bois, peinture, tricot, bijoux et décoration, développant créativité, concentration et valorisation personnelle.
- **Médiations corporelles** : sophrologie, relaxation, réflexologie, shiatsu et modelage pour réduire le stress et renforcer le bien-être.
- **Activités physiques** : sport adapté, Pilates, ping-pong et piscine, soutenant santé physique et estime de soi.
- **Médiation animale** : moments privilégiés favorisant apaisement, confiance et lien relationnel.
- **Ouverture sur l'extérieur**
- Sorties culturelles, randonnées, découvertes de la nature, cinéma et visites.
- Participation aux événements institutionnels, notamment le **Marché de Noël La Cordée**, valorisant les créations des patients.

Le Centre d'Activités Renoir poursuit sa mission de réhabilitation psychosociale en proposant un accompagnement diversifié centré sur le bien-être, l'autonomie, la créativité et la socialisation. Malgré un contexte RH complexe, les activités ont été maintenues et ont continué à favoriser l'épanouissement et l'inclusion des patients.

PUPEA

AFT, ARCHE, ASAP et CESAM

➤ Un soutien essentiel de La Cordée

- Financement de médiations thérapeutiques, sorties socialisantes et matériel éducatif au service des enfants et adolescents accompagnés.

➤ Actions soutenues

- **Accueil Familial Thérapeutique (AFT)** : sorties restaurant, cinéma, loisirs, équitation, bowling et temps conviviaux favorisant socialisation, autonomie et expression émotionnelle.
- **ARCHE** : médiation animale, jardinage, bricolage, créativité, soins corporels, culinothérapie et sorties socialisantes pour 33 enfants et adolescents.
- **ASAP** : sorties sportives et culturelles (escalade, patinoire, équitation, cinéma, musée, planétarium), enrichissement des médiations thérapeutiques et amélioration de l'accueil des familles.
- **CESAM** : renouvellement de matériels thérapeutiques, médiation animale, art-thérapie, groupe musique, groupes parents, achats de livres, jeux et outils éducatifs.

➤ Objectifs thérapeutiques

- Développer la socialisation, l'autonomie et les compétences relationnelles.
- Favoriser l'expression des émotions et le bien-être psychique.
- Soutenir la créativité, l'imaginaire et les apprentissages.
- Renforcer l'inclusion et l'ouverture sur l'environnement extérieur.

Les financements de **La Cordée** permettent de maintenir une offre de soins riche et diversifiée, adaptée aux besoins des enfants, adolescents et familles. Ils constituent un levier majeur pour le mieux-être, l'apaisement psychique et la réussite des projets thérapeutiques.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT – HÔPITAUX DE JOUR DIATKINE & DOLTO

➤ Un soutien essentiel de La Cordée

- Budgets dédiés au fonctionnement des classes en milieu hospitalier (enfants et adolescents de 3 à 18 ans).
- Objectif : maintenir une interface entre soins, apprentissages et ouverture sur le monde.

➤ Principales actions financées

○ Supports pédagogiques et culturels

- Achat majoritaire de **livres (fonds de bibliothèque, apprentissages, plaisir de lire)**.
- Jeux éducatifs et supports ludiques adaptés aux troubles des enfants.
- Activités créatives (arts plastiques, musique, ateliers Snoezelen selon besoins).

○ Ouverture culturelle

- Sorties régulières : cinéma, spectacles, théâtre, concerts.
- Participation à des projets artistiques (ex : cinéma d'animation avec intervenants).
- Développement du rôle de spectateur et accès à la culture.

○ Vie institutionnelle et socialisation

- Goûters pédagogiques et moments conviviaux.
- Cadeaux de départ (souvent des livres adaptés).
- Participation aux événements institutionnels (ex : fête de Noël, spectacles).

➤ Objectifs thérapeutico-éducatifs

- Favoriser l'accès aux apprentissages malgré les troubles.
- Développer curiosité, langage, concentration et expression des émotions.
- Soutenir la socialisation et la confiance en soi.
- Adapter les supports aux besoins très divers des enfants (3 à 18 ans).

Le budget La Cordée constitue un levier indispensable pour adapter les supports pédagogiques et culturels aux besoins des jeunes patients, favoriser leur ouverture sur le monde et soutenir leur parcours scolaire et thérapeutique au sein de l'hôpital.

UNITÉS DENVER & DIATKINE ENFANCE (2025)

En 2025, les budgets alloués ont permis de maintenir et diversifier les prises en charge thérapeutiques des enfants à travers des médiations adaptées, favorisant le jeu, l'expression et la socialisation.

➤ UNITÉ DENVER

Budget : 413,25 € (dépenses : 382,32 €)

- Renouvellement de jeux et jouets éducatifs (jeu symbolique, motricité, transvasements)
- Activités manuelles (motricité fine, créativité)
- Organisation de goûters thérapeutiques et temps festifs (départs, rencontres familles)
- Décoration et événements institutionnels
- Achat de livres et supports de communication
- → Maintien d'un cadre ludique, éducatif et relationnel adapté aux besoins des enfants.

➤ DIATKINE ENFANCE

Budget : 3 714,50 €

- Soutien aux médiations thérapeutiques (jeux, livres, matériel créatif et moteur)
- Développement et pérennisation d'ateliers : photo, relaxation, musique, conte, art-thérapie, terre, équithérapie
- Temps institutionnels (anniversaires, fêtes, Noël, spectacles)
- Sorties socialisantes et culturelles
- Séjour thérapeutique (Center Parcs) favorisant autonomie et séparation
- → Un dispositif global favorisant l'expression, la socialisation, l'ouverture au monde et le bien-être des enfants.

DIATKINE PETITE ENFANCE & LOGIS (2025)

En 2025, le budget de l'association La Cordée a permis de soutenir la continuité des soins, malgré un contexte de baisse d'effectif soignant, et de maintenir une dynamique d'activités thérapeutiques, de socialisation et d'ouverture vers l'extérieur.

DIATKINE PETITE ENFANCE (3–6 ans)

- Budget : 2 756 €
- Maintien et développement d'ateliers thérapeutiques (danse, histoires, massage, art-thérapie, terre, éveil)
- Renouvellement de matériel éducatif, créatif et ludique (jeux, livres, bricolage)
- Organisation de la vie de groupe (goûters, anniversaires, fêtes de départ)
- Sorties socialisantes variées (mer, piscine, escalade, bowling, mini-golf...)
- Fête de Noël (spectacle, cadeaux, décorations, calendrier de l'Avent)
- → Un budget essentiel au maintien du lien, du jeu et de l'éveil du jeune enfant en contexte de soins.

LOGIS (adolescents 13–18 ans)

- Poursuite d'une dynamique thérapeutique centrée sur le groupe, l'autonomie et la socialisation
- Nombreux séjours thérapeutiques (Angers, Châtelailon, Talmont, Bordeaux)
- Sorties culturelles et de loisirs (Futuroscope, pêche, bowling, concerts, nature, festivals...)
- Travail sur la construction de l'identité et l'insertion sociale
- Participation financière des familles ponctuelle pour les séjours

Une année riche en expériences extérieures favorisant autonomie, insertion et continuité des parcours de soins. Le budget a permis de maintenir les séjours et sorties malgré leur coût élevé, avec une gestion stabilisée en fin d'année et une amélioration du solde budgétaire.

HÔPITAL DE JOUR DOLTO & ADOLESCENTS (2025)

- En 2025, le soutien de l'association La Cordée a permis de maintenir une offre riche de soins thérapeutiques, de séjours et d'activités socialisantes, essentielles à la prise en charge des enfants et adolescents.

HÔPITAL DE JOUR DOLTO – CHÂTELLERAULT

- Financement de séjours thérapeutiques (petite enfance, enfants, adolescents)
- Développement des médiations thérapeutiques : art-thérapie, équithérapie, piscine, esthétique, maquettes, géocaching
- Sorties culturelles, éducatives et sportives pendant les vacances
- Renouvellement de jeux, matériel éducatif et organisation des temps de vie (anniversaires, départs, fêtes)
- → Des temps forts favorisant observation clinique, socialisation et ouverture au monde.

ATJA MOSAÏQUE (ADOLESCENTS)

- Maintien des groupes thérapeutiques (corps, créativité, symbolisation, socialisation)
- 3 séjours thérapeutiques
- Développement d'un projet innovant (danse / Pilates adapté)
- Sorties socialisantes, activités sportives et soins corporels
- Soutien à la parentalité et accompagnement à domicile
- → Un levier essentiel pour l'autonomie, l'estime de soi et la socialisation des adolescents.

PAVILLON TONY LAINÉ

- 2 séjours thérapeutiques (Noirmoutier, La Rochelle)
- Sorties socialisantes et culturelles régulières
- Renouvellement et création de médiations (jeux, livres, outils émotionnels, sexualité, réseaux sociaux)
- Intervention d'un éducateur APA pour activité physique hebdomadaire
- → Une prise en charge structurée autour de la socialisation, du soin et de l'ouverture vers l'extérieur.

BILAN GLOBAL

- Le budget Cordée est indispensable au maintien :
 - des séjours thérapeutiques
 - des activités de médiation et de socialisation
 - du travail sur l'autonomie, l'image de soi et la relation à l'autre
 - → Un soutien essentiel à la qualité et à la continuité des soins auprès des enfants et adolescents.

HJ TCLO & UNITÉ PARENTS-BÉBÉS (2025)

En 2025, le budget de La Cordée a permis de soutenir des prises en charge très spécialisées, centrées sur la communication, le développement, le lien parent-enfant et la socialisation.

➤ HJ TCLO – Troubles complexes du langage oral

- Accueil de 5 à 8 enfants en hôpital de jour
- Objectif central : développer la communication et la verbalisation
- Médiations variées : motricité, Snoezelen, ferme pédagogique, sciences, chant, jardin, contes, ateliers créatifs
- Fêtes institutionnelles (anniversaires, Noël, départs) et sorties culturelles (musées, grottes...)
- 2 séjours thérapeutiques (Île de Ré, Coulon / Zoo de Chizé)
- → Un accompagnement global favorisant l'expression, la communication et l'ouverture au monde.

➤ UNITÉ PARENTS-BÉBÉS – Hôpital de jour

- Soutien à la parentalité et au lien d'attachement
- Activités pour bébés : éveil sensoriel, motricité, musique, objets sensoriels
- Activités pour parents : création, sport, expression, temps de répit
- Sorties thérapeutiques (marchés, transports, extérieur hospitalier)
- Outils innovants : album photo thérapeutique, médiation interculturelle, aquarium "Bidibulle"
- Projet innovant : **"Éveil tes sens"** (stimulation sensorielle et lien parent-bébé)
- → Un dispositif centré sur le lien, la confiance parentale et le développement du jeune enfant.

➤ BILAN

Le budget Cordée est essentiel pour :

- la diversité des médiations thérapeutiques
- le développement de la communication et du lien
- l'ouverture vers l'extérieur (sorties et séjours)
- le soutien à la parentalité et à la petite enfance
- → Un levier indispensable de soin, d'éveil et de prévention précoce.

JEAN-BAPTISTE PUSSIN

➤ Contexte

- Réorganisation des activités pour fluidifier le parcours entre hospitalisation complète et hôpital de jour.
- Soutien financier de **La Cordée** permettant le maintien et le développement des activités favorisant l'inclusion dans la cité.

➤ Activités proposées

- **Ludothérapie** : stimulation cognitive, interactions sociales, plaisir et détente.
- **Créativité / Artothèque / Couture** : expression de soi, valorisation et développement des compétences.
- **Esthétique & Relaxation musicale** : bien-être, estime de soi, gestion des émotions et des angoisses.
- **Jardin thérapeutique** : activité physique, responsabilisation et valorisation par le résultat.
- **Sport adapté (Siel Bleu)** : remise en mouvement, conscience corporelle et dynamique de groupe.
- **Sorties socio-culturelles** : cinéma, musées, restaurants, événements culturels et sorties hors département.

➤ Apport du financement La Cordée

- Achat et renouvellement de matériel, consommables et supports d'activité.
- Développement des sorties extérieures et accompagnement des usagers dans leur environnement.
- Maintien d'une offre thérapeutique diversifiée et adaptée.

Le financement de **La Cordée** demeure un levier indispensable pour soutenir la réhabilitation psychosociale, favoriser l'autonomie, la socialisation et l'accès à la culture, tout en garantissant la continuité du projet de soins. Toutes les activités sont reconduites en **2026**.

REHABILITATION PSYCHO-SOCIALE

➤ PROJET DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

- L'équipe propose une prise en charge précoce des troubles psychotiques débutants, dans une logique de réhabilitation psychosociale et d'insertion dans la cité, visant le rétablissement du jeune adulte.

➤ Principes de prise en charge

- Évaluations et suivi pluridisciplinaire intensif (case management)
- Psychoéducation, remédiation cognitive et TCC
- Travail sur les habiletés sociales, la gestion du stress et l'estime de soi
- Implication de la famille dès le début du parcours
- Accompagnement vers l'autonomie (logement, insertion socio-professionnelle, loisirs)

➤ Axes thérapeutiques

- Développement des compétences sociales et cognitives
- Renforcement de l'estime de soi et du pouvoir d'agir
- Soutien à la réinsertion et à la lutte contre la stigmatisation
- Ouverture vers la cité via activités, partenariats et séjours

➤ Médiations principales

- Ateliers psycho-corporels (soin de soi, hydrothérapie, relaxation)
- Activités thérapeutiques (jeux vidéo, serre, Feelings, MT3Q)
- Groupes de remédiation cognitive et TCC
- Activités d'expression, de socialisation et de jardinage

➤ Séjours thérapeutiques

- Outil central de réhabilitation
- Développement de l'autonomie, des habiletés sociales et de la planification
- Expériences de vie collective et d'ouverture vers l'extérieur

➤ Bilan et perspectives

- Approche globale bio-psycho-sociale centrée sur le rétablissement
- Dynamique de diversification des médiations
- Poursuite du développement de nouveaux groupes et outils innovants en 2026

ARTS ET CULTURE

Créée en septembre 2025, la section « Art et Culture » encadre les activités culturelles du centre social et le fonctionnement de la friperie, ouverte en mars 2025.

➤ Friperie : objectifs et missions

- Accès à des vêtements à prix solidaires (2 à 5 €) pour les personnes à faible budget
- Expérimentation d'une « gratifieria » (don de vêtements) en 2026, reconduite suite au succès
- Réemploi textile et réduction des déchets via le recyclage et la création artistique
- Lieu de lien social et de convivialité favorisant l'échange et l'accueil
- Travail autour de l'image de soi et de l'inclusion de toutes les morphologies
- Développement de compétences sociales via l'engagement bénévole dans un parcours de soin
- Contribution au financement d'ateliers et projets artistiques du centre social

➤ Dimension transversale

- Un dispositif alliant **solidarité, inclusion, économie circulaire et médiation culturelle**, au service du lien social et du rétablissement des usagers.

La friperie s'affirme comme un levier d'inclusion sociale, de création artistique et de dynamique partenariale.

➤ **Projets et ateliers artistiques**

○ **Atelier de customisation de vêtements (depuis déc. 2025)**

- Partenariat avec l'association Cord'Âge
- 12 usagers impliqués
- Financé grâce à la vente et au réemploi textile

○ **Projet "À portée d'art" (inauguré nov. 2025)**

- Espace d'exposition pour artistes amateurs
- 7 artistes valorisés à ce jour
- Soutien de la friperie pour le matériel et l'aménagement

➤ **Implication des usagers et partenariats**

- Participation régulière d'usagers de la MRPS (activité encadrée, tâches de gestion et rangement)
- Groupe de l'HJ Châtellerault mobilisé pour le tri et la préparation de la graterie
- Renforcement du lien social et de l'engagement bénévole

➤ **Perspectives 2026**

- Élargissement possible des horaires d'ouverture (ouverture quotidienne envisagée)
- Développement de nouveaux partenariats et ateliers
- Poursuite des actions bénévoles et des projets artistiques.

La friperie constitue un espace hybride entre **économie solidaire, création artistique et inclusion sociale**, soutenant activement les projets du centre social et la participation des usagers.

COMITE D'ANIMATION

Une année riche en événements mensuels favorisant la convivialité, la socialisation et la participation des usagers et professionnels.

➤ Événements marquants

- **Janvier** : Galette des rois & jeux de société (70 participants) – forte adhésion mais non reproductible (contraintes d'hygiène)
- **Mars** : Carnaval (40–50 pers.) – moment festif apprécié, amélioration logistique à prévoir
- **Avril** : Chasse aux œufs (≈40 pers.) – activité plébiscitée, amélioration du temps de convivialité
- **Mai** : Olympiades (≈40 pers.) – journée très appréciée mais organisation complexe
- **Juin** : Fête de la musique (≈100 pers.) – forte affluence, réussite artistique mais enjeux de logistique et sonorisation
- **Septembre** : Journée pêche (≈20 pers.) – activité nature appréciée
- **Octobre** : Pétanque (≈30 pers.) – bon engagement, réflexion sur adaptation saisonnière
- **Novembre** : Loto (≈30 pers.) – moment convivial apprécié
- **Décembre** : Marché de Noël (≈100+ visiteurs) – forte dynamique, événement en croissance

➤ Points positifs :

- Forte participation et engagement des usagers
- Moments de convivialité et de socialisation très appréciés
- Diversité des activités proposées

➤ Axes d'amélioration :

- Difficultés de mobilisation des équipes soignantes
- Logistique et communication à renforcer
- Adaptation des lieux et des formats selon les événements
- Meilleure coordination interservices

Les événements de la Cordée constituent des temps forts de vie institutionnelle et de lien social. Leur réussite repose sur l'implication des équipes et des usagers, malgré des contraintes organisationnelles persistantes.

CENTRE SOCIAL – CAFETERIA – BOUTIQUE

En 2025, le Centre Social a poursuivi son rôle de lieu de convivialité, de lien social et de service pour les patients et leurs familles.

➤ Situation financière

- Participation aux frais généraux de l'association : **5 000 €**
- Résultat net 2025 : **+ 1 897 €**
- Légère augmentation des ventes sur l'année

➤ Activités et services proposés

- Vente de produits d'épicerie, boissons, hygiène et tickets repas
- Mise à disposition d'espaces de loisirs : **billard, baby-foot (gratuit)**
- Installation d'une **nouvelle machine à café** (partenariat Merling)

➤ Fonctionnement

- Lundi, mercredi, vendredi : 10h30–12h15 / 13h30–17h30
- Mardi, jeudi : 13h30–17h30
- Fermé week-ends et jours fériés

Le Centre Social reste un lieu stable, convivial et attractif, contribuant à la qualité de l'accueil et au lien social des usagers et des familles.

EN CONCLUSION

Les Subventions de **La Cordée** sont unanimement reconnues comme **indispensables**. Elles permettent le financement des séjours thérapeutiques, des sorties socialisantes et de matériels nécessaires aux ateliers thérapeutiques, contribuant directement à l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement des patients.

➤ Une offre de soins riche et diversifiée

- Déploiement de prises en charge pluridisciplinaires (enfants, adolescents, adultes, parents-bébés)
- Développement de médiations variées : psychocorporelles, artistiques, cognitives, numériques et sociales
- Renforcement des parcours de réhabilitation psychosociale et d'insertion

➤ Des activités collectives

- Nombreux événements annuels (galettes, carnaval, olympiades, fêtes, marchés...)
- Participation des patients, usagers, familles, professionnels et partenaires
- Temps de convivialité favorisant le lien social et la lutte contre l'isolement

➤ De nouveaux projets

- Création et évolution d'ateliers : hydrothérapie, Feelings, jeux vidéo, MT3Q, serre, friperie...
- Développement de projets culturels et artistiques (expositions, customisation, friperie solidaire)
- Nouvelles médiations et activités thérapeutiques

➤ Une ouverture vers l'extérieur

- Séjours thérapeutiques et sorties socialisantes
- Partenariats associatifs, culturels, sportifs et éducatifs
- Actions favorisant la réinsertion, l'autonomie

➤ A noter

- Difficultés récurrentes de mobilisation des équipes

Bilan Financier

Bilan et Compte de résultats consolidés

- Mme Bugeaud, *cabinet Fiducial Expertise*

Bilan Financier

- M. Le Commissaire aux comptes

Bilan Financier

- Mme Estelle Destholières, trésorière



Demande de Quitus à l'assemblée

Le bilan comptable de l'année 2025 de l'ensemble des activités de l'Association est exposé dans les documents comptables joints au présent rapport.

Mme BUGEAUD, représentant le Cabinet Fiducial Expertise a également transmis son rapport, ce document commente les résultats globaux de notre Association ainsi que ceux de chaque section.

L'ensemble des comptes de la CORDEE ayant été vérifié par le Cabinet d'Expertise Comptable et par le Commissaire aux Comptes du Cabinet Melin Expertise Ouest Aquitaine Audit, je demande quitus de ma gestion pour l'année 2025.

Présentation du nouvel organigramme

- Constat

- Depuis le lancement de notre mandat, il apparaît clairement que les statuts ne correspondent plus aux réalités du terrain.
- Malgré nos multiples sollicitations, la participation du corps médical au sein de l'association reste très limitée.
- L'organisation actuelle en sections surcharge quotidiennement les missions des trésoriers.
- Les orientations culturelles ne correspondent pas aux objectifs initiaux de l'association, ce qui a entraîné une remise en question des objectifs, des attentes et des décideurs.
- L'association doit rester indépendante du Centre Social considéré comme un espace partagé

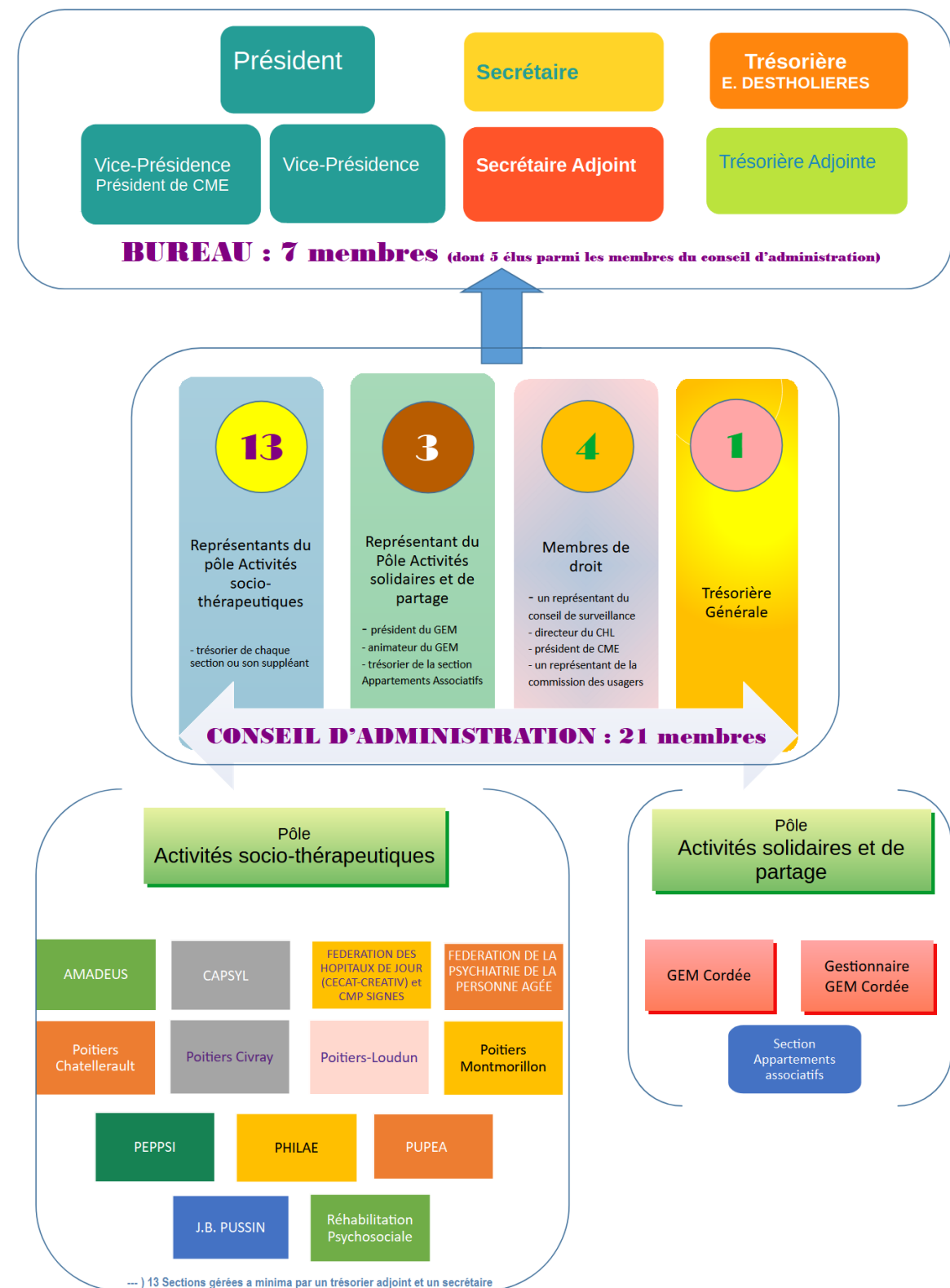
- Notre démarche

- Révision des statuts, soutenue par le référent départemental de Guid'asso, afin d'assurer leur conformité avec la législation de la loi 1901.
- Présentation et échanges avec les directeurs et le président de CME du Centre Hospitalier Henri Laborit
- Validation par le comité directeur du 28 mai 2026
- Approbation par l'assemblée générale de ce jour.

Nouvel organigramme

Avec :

- Une vice-présidence du président de CME en remplacement des présidents de section
- Une organisation en deux pôles
- Des sections gérées a minima par :
 - un.e trésorier.e
 - un.e secrétaire



Propositions de modification des statuts

4 - ARTICLE 4 – ORGANISATION GÉNÉRALE

La gouvernance de l'association est assurée par le bureau qui veille à son bon fonctionnement administratif et financier.

Le conseil d'administration valide les orientations proposées par le bureau.

L'association est organisée en deux pôles :

- - pôle "activités socio-thérapeutiques"
- - pôle "activités solidaires et de partage"

Chaque pôle est structuré en section.

Sous le contrôle et la direction du conseil d'administration, les sections sont chargées de la mise en œuvre et de l'organisation des activités prévues à l'article 2 des statuts.

Le conseil d'administration est compétent pour prononcer la création ou la dissolution d'une section ou d'un pôle.

- **4.1 - PÔLE "ACTIVITÉS SOCIO-THÉRAPEUTIQUES"**

Le pôle "Activités socio-thérapeutiques" est structuré en **section gérée a minima par un trésorier et un secrétaire.**

- **4.2 - PÔLE "ACTIVITÉS SOLIDAIRES ET DE PARTAGE"**

Le pôle "Activités solidaires et de partage" est structuré en **section gérée a minima par un trésorier et un secrétaire.**

5.2 - MEMBRES ACTIFS

Sont considérés membres actifs :

- Les membres du personnel en position d'activité ou retraités **du Centre Hospitalier Henri Laborit**
- Les membres associés : personnes physiques ou morales, extérieures au Centre Hospitalier Henri Laborit qui souhaitent apporter leur concours à l'association et qui ont reçu l'agrément du conseil d'administration.

6.1.2 – ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président.
L'ordre du jour figure sur les convocations.

Les membres sont convoqués par courrier ou par e-mail un mois avant la date fixée.

7.1 - COMPOSITION

Le conseil d'administration de l'association est composé :

- ↳ des membres du bureau définis selon l'article 8 des présents statuts
- ↳ des membres de droit
- ↳ du trésorier de chaque section
- ↳ du président ou son représentant du Groupe d'Entraide Mutuelle
- ↳ de l'animateur du Groupe D'Entraide Mutuelle
- ↳ du représentant des membres honoraires ou associés, s'il y en a
 - **Retrait des représentants du comité d'animation et du centre social**

7.1.1 Membres de droit

- ↳ un représentant du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Henri Laborit.
- ↳ le directeur du Centre Hospitalier Henri Laborit ou son représentant
- ↳ le président de CME
- ↳ un représentant de la commission des usagers
 - **Retrait des présidents de section**

7.1.2 Représentants des Sections

Chaque section est représentée par :

- ↳ **le président de CME ou son représentant**
- ↳ le trésorier de section.

7.1.5 Représentant du Groupe D'Entraide Mutuelle

Le GEM est représenté par l'animateur **et** le président du GEM ou son représentant.

10 – ARTICLE 8 - BUREAU

L'association est dirigée par un bureau élu pour quatre ans.

10.1 - FONCTIONNEMENT

Le bureau est composé **de sept membres dont 5** élus par le conseil d'administration **parmi ses membres** :

- ▷ un président
- ▷ un vice-président
- ▷ le président de CME est vice-président de droit
- ▷ un secrétaire
- ▷ un secrétaire adjoint
- ▷ un trésorier
- ▷ un trésorier adjoint.

10.1.2 Vice-président

Le.s vice-président.s assistent le président de l'association dans l'exercice de ses fonctions.
En l'absence du président, le.s vice-président.s a.ont pouvoir de décision et signature.

Le président de CME, vice-président du bureau, assure la présidence du pôle "Activités socio-thérapeutiques".

10.5 – DELIBERATIONS

Le bureau ne peut valablement délibérer que si la majorité des membres qui le composent statutairement assiste à la séance.

Toutes les délibérations sont prises à main levée ou à haute voix, excepté si un des membres présents demandent un vote à bulletin secret.

Les décisions sont prises à la majorité. **En cas d'égalité des votes**, la voix du président est prépondérante.

11.4 - FONCTIONNEMENT

Le président du pôle Activités socio-thérapeutiques est responsable du projet thérapeutique et garant de la bonne exécution de celui-ci.

Les engagements de dépenses ont lieu sous la responsabilité du trésorier.

Le budget prévisionnel et le bilan annuel lui sont soumis pour validation. Le budget prévisionnel et le bilan annuel sont soumis pour validation aux trésorier et secrétaire.

11.5 - SUBVENTIONS

Le bureau arrête les budgets prévisionnels annuels des sections et fixe chaque année le montant des subventions annuelles attribuées aux sections.

Chaque section devra joindre au budget prévisionnel et à la demande de subvention les projets thérapeutiques et psycho-socio-éducatifs pour l'année à venir.

11 – ARTICLE 9 – SECTION

➤ DISPARITION DES COMITES DE SECTION

Chaque section est gérée a minima par un trésorier adjoint de section et un secrétaire désignés pour quatre ans. Ces fonctions peuvent être élargies à toute personne qui le souhaite. Le trésorier représente la section au sein du conseil d'administration.

11.3 - MISSIONS

Le trésorier adjoint de section est chargé d'établir :

- ↳ : encaisser les recettes et payer les dépenses liées aux activités. les budgets prévisionnels
- ↳ les projets d'activités correspondant
- ↳ les comptes Il est tenu de consigner toutes les opérations comptables sur un registre prévu à cet effet.

Il les transmet obligatoirement au bureau pour validation par le conseil d'administration.

13.2 - DEPENSES

Les dépenses consistent dans les frais de fonctionnement de l'association sous toutes ses formes en lien avec les démarches thérapeutiques et les activités telles que définies à l'article 1 des présents statuts.

13.3 - SUBVENTIONS

Les subventions sont encaissées au compte de la Trésorerie Générale de l'association.

13.4 - DONS

Les dons divers sont prioritairement versés à la Trésorerie Générale ou pourront être attribués selon les vœux du ou des donateurs à une section déterminée après avis du bureau.

M13.5 – INDÉPENDANCE ENTRE RESSOURCES FINANCIÈRES ET GOUVERNANCE

Les ressources financières de l'association, quelle que soit leur origine (subventions, dons, mécénat, partenariats publics ou privés) ne confèrent aucun droit de contrôle ou de décisions sur la gouvernance, les orientations stratégiques ou les choix opérationnels de l'association.

Aucun financeur ou partenaire ne peut conditionner son soutien financier à une influence sur les décisions des instances statutaires.

Toute convention financière ou de partenariat précise expressément le respect du principe d'indépendance décisionnelle de l'association.

M10.7 – INDEPENDANCE DECISIONNELLE

Le bureau exerce ses missions en toute indépendance, dans le respect exclusif de l'objet social et de l'intérêt des bénéficiaires de l'association.

Aucun financeur, partenaire institutionnel ou donateur ne peut intervenir, directement ou indirectement, dans les débats ou décisions du conseil d'administration.

Les membres du bureau ne reçoivent aucun mandat impératif et ne peuvent se voir imposer d'instruction liée à l'origine des financements de l'association.

10.8 – CONFLITS D'INTERET

Tout membre du bureau et conseil d'administration se trouvant en situation de conflit d'intérêt, notamment financier, doit le déclarer avant l'ouverture des débats.

Il s'abstient de participer aux discussions et au vote concernant la décision en cause. Cette abstention est mentionnée au procès-verbal.

Projets 2026 - 2027

- Réunir le conseil d'administration qui élira un nouveau bureau
- Accompagner les changements financiers en lien avec la direction pour une prise d'effet au 15 septembre 2026
- Revoir la convention avec le CH Laborit
- Rédiger un règlement intérieur pour la section Appartements associatifs
- Définir les critères d'attribution des subventions

Informations – Questions diverses

Clôture de l'assemblée générale

Association ENTRAIDE LA CORDEE

Siège social :

Centre Hospitalier Henri Laborit

370 avenue Jacques Cœur

86000 - POITIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres de l'association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENTRAIDE LA CORDEE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention au paragraphe « 3 – REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Disponibilités », les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.
- La note de l'annexe sur les subventions expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 10 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
SAS OUEST AQUITAINE AUDIT


Stéphane MELIN
Commissaire aux Comptes



**Association ENTRAIDE LA
CORDEE**

Centre Hospitalier Henri Laborit
370 avenue Jacques Cœur

86000 - POITIERS

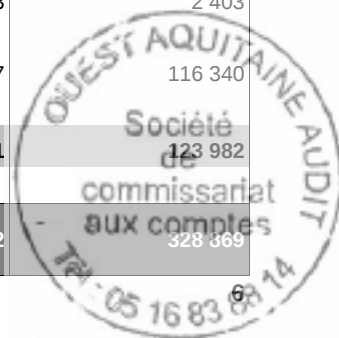
COMPTES ANNUELS

EXERCICE du 01.01.2025 au 31.12.2025

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres immobilisations incorporelles				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	30 703	30 703	0	0
. Autres immobilisations corporelles	37 760	37 760		
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	53		53	52
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	2 016		2 016	2 016
Total	70 532	68 463	2 069	2 068
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	832		832	903
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	136		136	290
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	165		165	586
Charges constatées d'avance	832		832	754
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	331 019		331 019	324 267
Total	332 983		332 983	326 800
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	403 515	68 463	335 052	328 869



	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	13 683	13 683
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	123 053	123 053
. Autres		
Report à nouveau	-12 512	55 664
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-5 013	12 486
Situation nette (sous-total)	119 211	204 887
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	119 211	204 887
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 841	5 239
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	103	2 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 897	116 340
Produits constatés d'avance		
Total	215 841	123 982
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	335 052	328 869



	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations								
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		20 548	5,98		17 150	4,72	3 397	19,81
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		31 970	9,31		41 715	11,48	-9 745	-23,36
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		233 533	68,00		252 488	69,49	-18 955	-7,51
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		323	0,09				323	#####
Mécénats		768	0,22				768	#####
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions								
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		56 310	16,40		52 015	14,31	4 295	8,26
Total		343 452	100,00		363 368	100,00	-19 916	-5,48
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		12 671	3,69		10 262	2,82	2 409	23,48
Variation de stocks		71	0,02		211	0,06	-140	-66,42
Autres achats et charges externes		304 590	88,68		313 671	86,32	-9 081	-2,89
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés					429	0,12	-429	-100,00
Salaires		25 986	7,57		25 984	7,15	1	0,00
Cotisations sociales		4 526	1,32		4 795	1,32	-268	-5,60
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
Dotations aux provisions								
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges		63	0,02		80	0,02	-17	-21,37
Total		347 906	101,30		355 431	97,82	-7 525	-2,12
Résultat d'exploitation		-4 455	-1,30		7 937	2,18	-12 392	-156,13
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		429	0,12		886	0,24	-457	-51,59
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		429	0,12		886	0,24	-457	-51,59
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées		885	0,26		963	0,27	-79	-8,16
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		885	0,26		963	0,27	-79	-8,16
Résultat financier		-456	-0,13		-77	-0,02	-379	-490,78



	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% PE	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-4 910	-1,43	7 860	2,16	-12 770	#####
PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 841	1,33	-4 841	#####
Total			4 841	1,33	-4 841	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1	0,00	-1	#####
Total			1	0,00	-1	#####
RESULTAT EXCEPTIONNEL			4 839	1,33	-4 839	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	103	0,03	213	0,06	-110	-51,64
TOTAL DES PRODUITS	343 881		369 095		-25 214	-6,83
TOTAL DES CHARGES	348 894		356 609		-7 715	-2,16
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 013	-1,46	12 486	3,44	-17 500	#####
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						



ANNEXE

- | Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- | Règles et méthodes comptables
- | Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- | Notes sur le Bilan Actif
- | Notes sur le Bilan Passif
- | Notes sur le Compte de Résultat
- | Engagements financiers et autres engagements
- | Autres informations



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association d'entraide La Cordée met en oeuvre des activités psycho-socio-éducatives de l'ensemble des sections pour les patients du CHL. L'association assure également la gestion du GEM de la Cordée qui accueille des adultes en situation de fragilité psychique et d'isolement social.

Activités ou missions :

L'association propose de multiples ateliers (activités manuelles, sportives, culturelles, thérapeutiques) et séjours, ayant pour but de favoriser l'inclusion des membres et de prévenir des difficultés relatives aux maladies psychiques.

Moyens mis en oeuvre :

L'association est portée par de nombreux bénévoles et 4 salariés du CHL. Chaque section est administrée par une équipe encadrante compétente et financée par des subventions, principalement du Centre Henri Laborit et de l'ARS.

Effectifs :

1

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Subventions 2025 pour un total de :

- CHL : 50 000 €
- CHL/TG art.2 avenant 1 : 14 000 €
- CHL/TG art.1 avenant 1 : 169 533 €

Une partie de la subvention de la section PUPEA a été placée sur un livret A et sera versée à la section lorsqu'elle aura besoin de trésorerie (25 000 €).



3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2023-03 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques - Changements comptables

Le règlement ANC n°2022-06 a été publié au Journal Officiel le 30 décembre 2023. Son application est obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par ce règlement sont :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- Suppression des transferts de charges ;
- Actualisation du plan de comptes.

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans emporter conséquence sur les exercices antérieurs. Cette première application constitue un changement de méthode comptable. Il convient de préciser que l'application de ce règlement n'entraîne aucune modification des capitaux propres d'ouverture.

En 2024, l'association présentait un résultat exceptionnel de 4 839 €. Si le nouveau règlement se serait appliqué en 2024, ce montant aurait été porté en produits et charges d'exploitation.

Par conséquent :

Résultat d'exploitation 2024 = 7 937 €

Résultat d'exploitation 2024 selon règl.ANC 2022-06 = 12 776 €

Résultat d'exploitation 2025 = - 4 455 €



4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				☒
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				☒

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	4 à 5 ans				



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Frais de développement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	68 463			68 463
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	2 068			2 069
Total.....	70 531			70 532

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	68 463			68 463
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	68 463			68 463

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 016	2 016	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	1 132	1 132	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	832
--	-----



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....						

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....						

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....					
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....					

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....				



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		12 486

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	12 486	
Total des affectations	12 486	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	13 683			13 683
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	123 053			123 053
Report à nouveau.....	55 664		68 176	-12 512
Résultat de l'exercice.....	12 486		17 499	-5 013
Situation nette	204 886		85 675	119 211
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	204 886		85 675	119 211



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	123 053			123 053
Total (1)	123 053			123 053
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	123 053			123 053
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.

Subventions d'exploitation

Sous-total							

Contributions financières d'autres organismes

Sous-total							

Ressources liées à la générosité du public

Sous-total							
Total							



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 841	6 841		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	103	103		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	208 897	208 897		
Produits constatés d'avance				
Total :	215 841	215 841		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs.....
Dettes fiscales et sociales.....
Autres dettes

6 841
103

Produits constatés d'avance :



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
VENTE PRODUITS FINIS	374		0,71	
CAFETERIA	20 174	17 150	38,41	33,41
REFACTURATION GEM	31 970	34 188	60,87	66,59
Total	52 518	51 338	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
France	52 518	58 865	100,00	100,00
Total	52 518	58 865	100,00	100,00

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions	233 533	252 488	79,94	81,39
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	323		0,11	
Mécénats	768		0,26	
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources	57 507	57 742	19,69	18,61
Total	292 131	310 230	100,00	100,00



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique "Legs, donations"

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges**FRAIS DE DEVELOPPEMENT**

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 000	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	6 000	



**NATURE DES PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RESULTAT EXCEPTIONNEL
AU COURS DE L'EXERCICE**

[illegible][illegible]

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Total	



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

9 - AUTRES INFORMATIONS

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et estimées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit au fur et à mesure de leur encaissement et font l'objet d'une analyse au regard des dépenses engagées par rapport au budget d'attribution de l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges " Reports en fonds dédiés " en contrepartie du passif " Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ".

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en " Provisions pour risques et charges ".



Monsieur Arnaud POUPIN
Président de l'association ENTRAIDE LA
CORDEE
Centre Hospitalier Henri Laborit
370 avenue Jacques Cœur

86000 - POITIERS

A POITIERS, le 10 juin 2026

OBJET : *Communication avec le gouvernement d'entreprise*
Art. L821-63 du Code de Commerce

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les informations suivantes, relevées lors de l'accomplissement de notre mission relative à l'exercice social couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les travaux effectués ont porté sur les contrôles, vérifications et sondages nécessaires et notamment :

- Description et analyse des procédures de contrôle interne,
- Vérification des dossiers juridique et social de l'association,
- Contrôle des comptes annuels.

Date de l'assemblée générale

En conclusion de ces travaux, nous tenons à attirer votre attention sur la proximité de la tenue du conseil d'administration arrêtant les comptes annuels et la tenue de l'assemblée générale d'approbation des comptes.

En effet, bien que vos statuts ne stipulent rien en la matière et bien que nous soyons conscients qu'il s'agit de modalités pratiques permettant à l'association de disposer d'un maximum de participants aux deux organes, nous vous recommandons de bien vouloir observer un délai raisonnable entre les deux réunions.

Subventions

Par ailleurs, les subventions d'exploitation doivent être enregistrées au crédit du compte 74 « Subventions d'exploitation » par le débit du compte de tiers intéressé, à la date de la notification de la subvention et non à la date d'encaissement.

Harmonisation comptable

Aussi, les numéros de compte ressortant du fichier des écritures comptables (FEC) issu du logiciel de comptabilité ne sont pas identiques à ceux figurant sur les comptes annuels établis par votre cabinet comptable au 31 décembre 2025. Il serait préférable d'harmoniser les plans comptables (tenue et présentation).

Immobilisations

Nous vous recommandons également d'effectuer un inventaire des immobilisations afin de pouvoir mettre à jour la liste des immobilisations et ainsi s'assurer que tous les biens y figurant existent encore dans l'association et que tous les biens inventoriés sont portés à l'actif du bilan.

Affectation du résultat

Enfin, le procès-verbal d'Assemblée Générale du 12 juin 2025 ne fait pas mention de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous vous recommandons de mentionner l'affectation du résultat dans le procès-verbal d'Assemblée Générale d'approbation des comptes afin de pouvoir en justifier son inscription en comptabilité.

Nous vous recommandons donc de prendre bonne note de ces remarques.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

SAS OUEST AQUITAINE AUDIT

Commissaire aux comptes



Commissaire aux comptes



Association ENTRAIDE LA CORDEE

Siège social :

Centre Hospitalier Henri Laborit

370 avenue Jacques Cœur

86000 - POITIERS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Poitiers, le 10 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

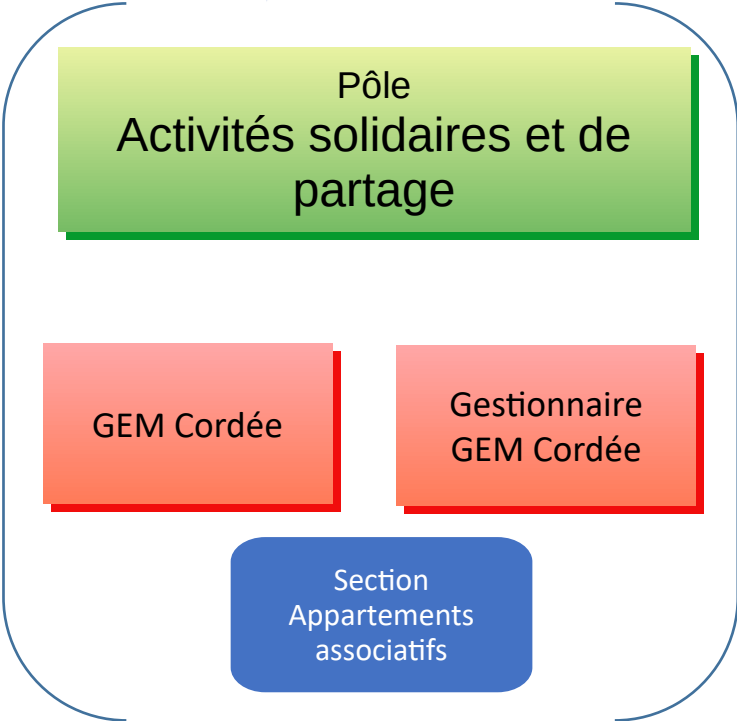
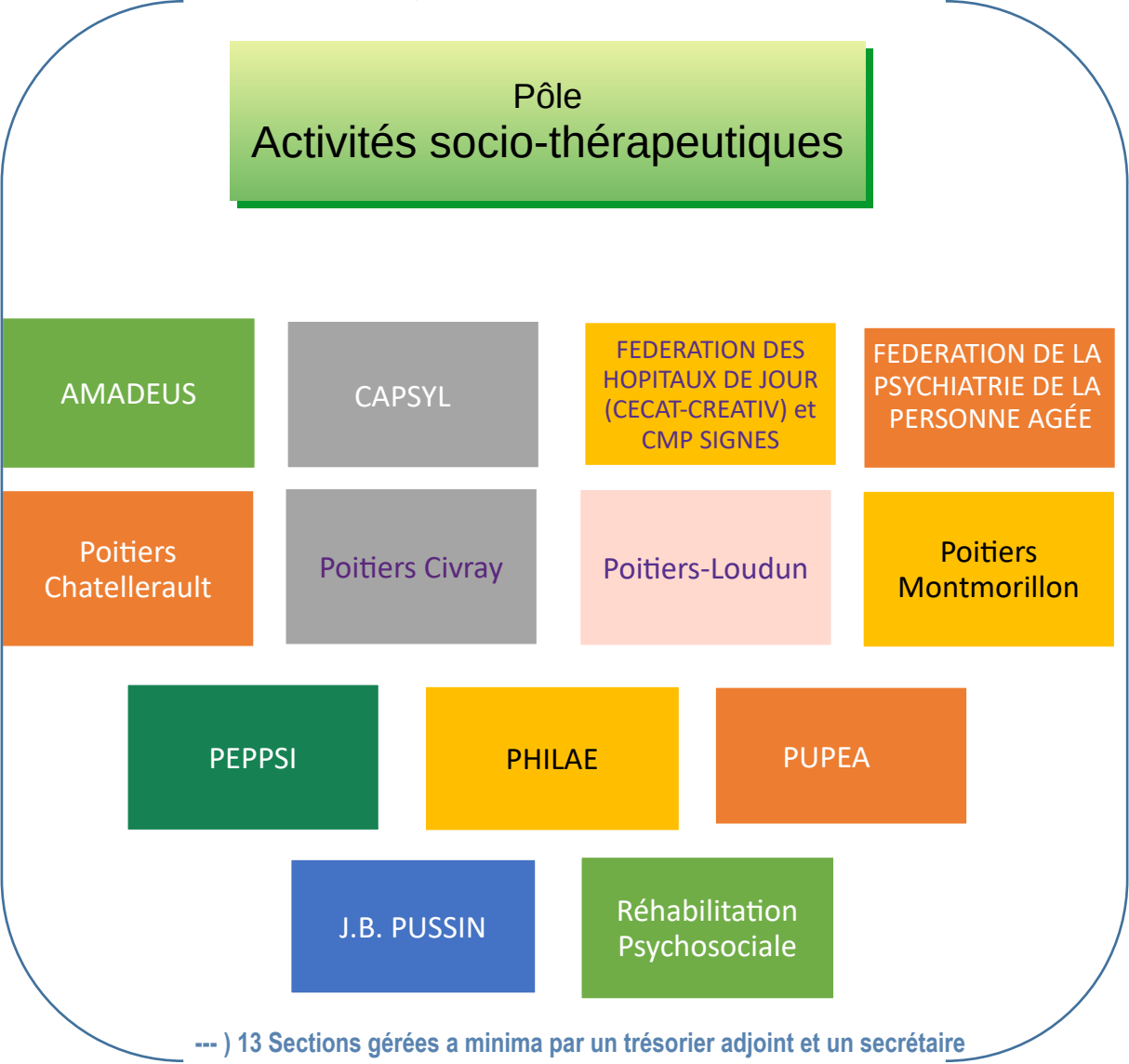
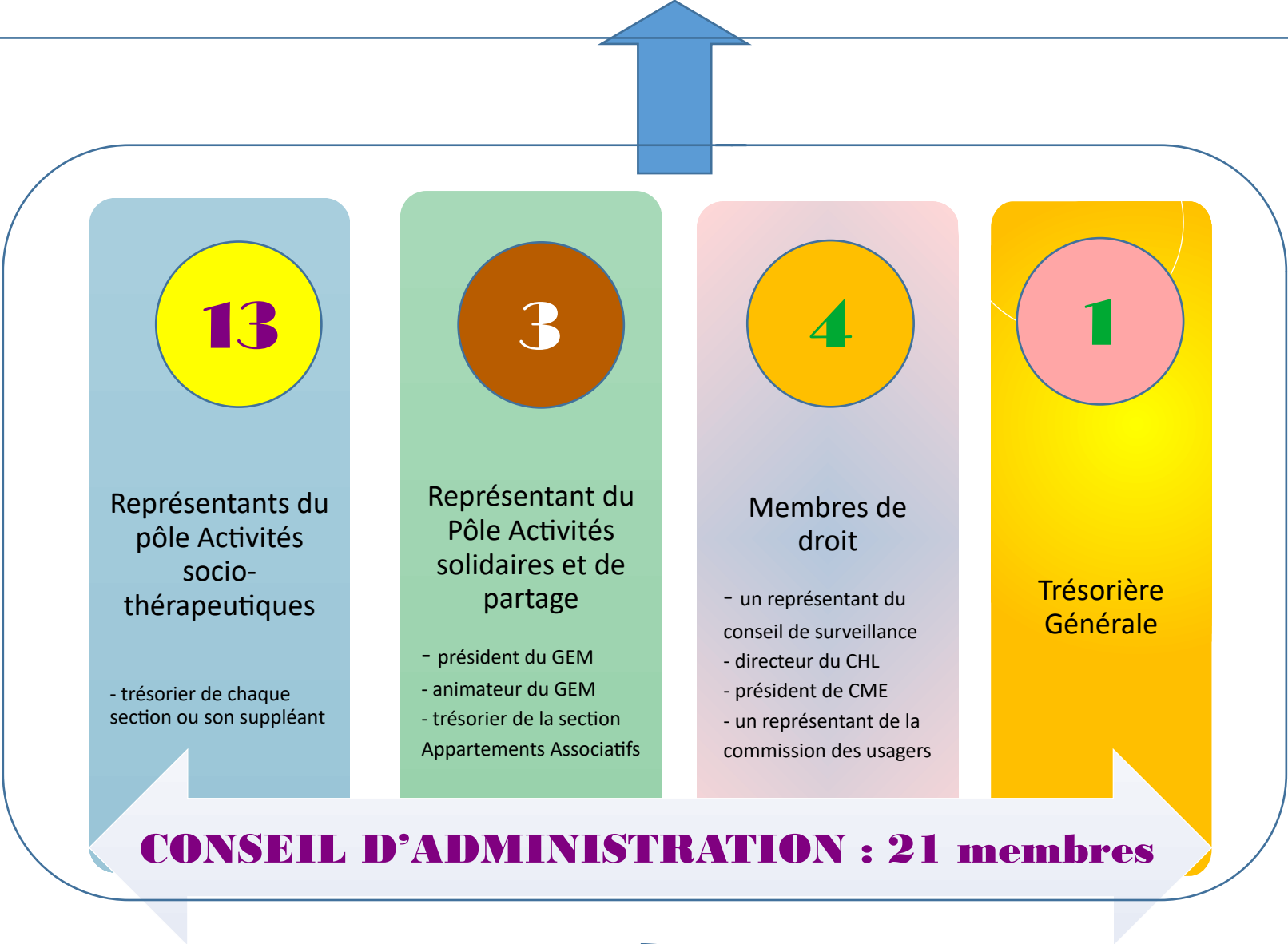
SAS OUEST AQUITAINE AUDIT



Stéphane MELIN

Commissaire aux Comptes





---) 13 Sections gérées a minima par un trésorier adjoint et un secrétaire